

SYMBOLE DE DANGER:

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TRU-BORF

### **SECTION 1: IDENTIFICATION**

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT: TRU-BORE

AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION: Aucun

USAGE RECOMMANDÉ: Additif de fluide de forage.

RESTRICTIONS D'UTILISATION:

Aucun connu
IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:

Di-Corp

Di-Corp 8750-53 Ave

Edmonton, AB T6E 5G2

780-440-4923

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE 24 HR: 1-780-468-4064

#### **SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

CLASSIFICATION: Cancérogénicité - Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée - Catégorie 1

MENTION D'AVERTISSEMENT: DANGER

Peut provoquer le cancer en cas d'inhalation.

MENTION DE DANGER: Provoque des lésions aux poumons à la suite d'une inhalation prolongée ou

répétée.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les poussières.

Se laver soigneusement les mains, le visage et toute partie exposée de la peau

après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

CONSEIL DE PRUDENCE:

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter

un médecin.

Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales,

régionales, nationales et / ou internationales.

Garder sous clef.

AUTRES DANGERS: Indisponible.

## **SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

NOM CHIMIQUE NUMÉRO DE CAS CONCENTRATION

Quartz: silice cristalline 14808-60-7 1 – 6% (p/p)

© Di-Corp 2025 Page 1 of 5



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TRU-BORF

#### **SECTION 4: PREMIERS SOINS**

CONTACT AVEC LA PEAU: Si une irritation se produit, avant les pauses et à la fin du travail, laver avec du

savon et de l'eau. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec de l'eau tiède coulant doucement pendant au moins 15 minutes. Si

l'irritation persiste, consulter un médecin.

INGESTION: Aucun premier secours requis pour l'ingestion de petites quantités. Si une grande

quantité est ingérée, consulter un médecin.

INHALATION: Déplacez-vous dans la zone exempte de poussière. Si les difficultés respiratoires

persistent, consulter un médecin. L'inhalation peut aggraver une maladie

Aucun effet aigu connu sur la santé. L'inhalation à long terme de silice cristalline

respiratoire existante.

Traiter symptomatiquement.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS

SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:

peut causer la silicose et peut entraîner le cancer.

MENTION DE LA NÉCESSITE D'UNE PRISE EN CHARGE

MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:

### SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS: Utiliser un support adapté à l'emballage et au feu environnant.

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS: Aucu

DANGERS SPÉCIFIQUES: Aucun. Le produit est incombustible.

PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX: N'est pas applicable.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET

Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:

### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Utilisez un équipement de sécurité approprié. Évitez de créer des nuages de poussière. Éviter de respirer la poussière; porter un respirateur approuvé. Enlever et nettoyer soigneusement les vêtements contaminés avant de les re-porter.

#### MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Passer l'aspirateur, si possible, pour éviter de générer de la poussière en suspension dans l'air. Recueillir le matériel non contaminé pour le reconditionnement. Recueillir le matériel contaminé dans des contenants approuvés pour l'élimination. Ne pas rincer à l'eau; devient glissant lorsqu'il est mouillé.

### **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

#### PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Évitez de créer de la poussière. Éviter de respirer la poussière; porter un respirateur approuvé. Pratiquez la prudence raisonnable et la propreté personnelle. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Glissant lorsqu'il est mouillé. Les emballages vides contiennent des matières dangereuses résiduelles et doivent être manipulés comme s'ils étaient pleins.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITIÉS

Conserver dans un endroit frais et sec.

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

NOM CHIMIQUELIMITS D'EXPOSITION:Quartz: silice cristallineVME = 0.025 mg/m³

© Di-Corp 2025 Page 2 of 5



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TRU-BORF

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉS: Maintenir des contrôles d'ingénierie et / ou de ventilation adéquats pour maintenir

les ingrédients dangereux en dessous des limites réglementaires.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES: Porter des masques antipoussières ou des respirateurs approuvés par NIOSH pour

la poussière contenant de la silice.

PROTECTION DE LA PEAU: Préférence personnelle.

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE: Lunettes de sécurité avec écrans latéraux recommandés.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION: S'assurer qu'un poste de lavage oculaire et une douche d'urgence sont disponibles.

### **SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

APPARENCE: Poudre grise.

ODEUR: Inodore.

SEUIL OLFACTIF: N'est pas applicable.

pH: 8 – 10 (solution aqueuse à 5%)

POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION: N'est pas applicable. POINT INITIAL D'ÉBULITION ET DOMAINE D'ÉBULITION: N'est pas applicable. POINT D'ÉCLAIR: N'est pas applicable. TAUX D'ÉVAPORATION: Non déterminé. INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ): Incombustible. LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ: N'est pas applicable. TENSION DE VAPEUR: N'est pas applicable. DENSITÉ DE VAPEUR: N'est pas applicable.

DENSITÉ RELATIVE: 2.45 – 2.55

SOLUBILITÉ: Insoluble dans l'eau (forme une suspension colloïdale)

COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU: Indisponible.

TEMPERÉTURE D'AUTO-INFLAMMATION: N'est pas applicable.

TEMPERÉTURE DE DECOMPOSION: Indisponible.

VISCOSITÉ: Indisponible.

### **SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

RÉACTIVITÉ: Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

STABILITÉ CHIMIQUE: Stable dans les conditions de stockage recommandées.

RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES: Aucun connu.

CONDITIONS À ÉVITER: Évitez de créer des nuages de poussière.

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES: Acide hydrofluorique.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Indisponible.

### **SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

TOXICITÉ PRODUIT: Non déterminé.

TOXICITÉ DES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUEDL50 (ORALE)DL50 (CUTANÉE)LC50 (INHALATION)Quartz: silice cristallineIndisponibleIndisponible

CONTACT AVEC LE PEAU:

CONTACT AVEC LES YEUX:

Peut provoquer une irritation mécanique.

Peut provoquer une irritation mécanique.

Faible toxicité orale. Aucun effet attendu.

© Di-Corp 2025 Page 3 of 5



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TRU-BORF

INHALATION: Peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures. Ce produit contient

de la silice cristalline. Respirer de la poussière contenant de la silice peut ne pas causer de blessures ou de maladies visibles même si des dommages permanents aux poumons peuvent survenir. L'inhalation chronique peut causer la silicose, une maladie pulmonaire progressive, invalidante et parfois fatale. On a observé que l'exposition chronique par inhalation à du quartz de silice cristalline provoque des effets sur les ganglions lymphatiques, des effets sur les reins et des maladies auto-

immunes.

CARCINOGÉNICITÉ: Le quartz de silice cristallin, lorsqu'il est inhalé de sources professionnelles, est

considéré comme cancérogène pour les humains par le CIRC (Classe 1) et par le NTP. L'ACGIH classe la silice cristalline, le quartz, comme cancérogène suspecté

pour l'homme (A2).

TERATOGENICITY: Pas d'information disponible.

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION: Pas d'information disponible.

MUTAGÉNICITÉ: Il a été démontré que la silice cristalline provoque des effets mutagènes dans les

cellules humaines in vitro.

TOXICITÉ CHRONIQUE: L'inhalation prolongée de silice cristalline respirable peut causer une maladie

pulmonaire, la silicose, le cancer du poumon et d'autres effets.

EFFETS DES ORGANES CIBLES: Système respiratoire (poumons).

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

ECOTOXICITÉ: Pas d'information disponible.

PERSISTANCE ET DEGRADATION: Non applicable aux matériaux inorganiques.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE: Pas d'information disponible.

MOBILITÉ DANS LE SOL: Pas d'information disponible.

AITRES EFFETS NOCIFS: Pas d'information disponible.

### **SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Les contenants vides, qui n'ont pas été nettoyés et purgés, contiennent des matières résiduelles dangereuses et doivent être recyclés ou éliminés conformément à la réglementation locale.

### **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

NUMERO ONU:

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:

Non réglementé
CLASS DE DANGER:

Non réglementé
GROUPE D'EMBALLAGE:

TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:

Non réglementé
TRANSPORT EN VRAC:

Non réglementé

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES: Aucun

### **SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

LIS/LES: Tous les ingrédients sont sur la DSL.

TSCA: Tous les composants sont répertoriés sur l'inventaire ou sont exemptés.

© Di-Corp 2025 Page 4 of 5



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TRU-BORE

### **SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS**

| DATE DE PRÉPARATION: | 14 octobre 2025 |
|----------------------|-----------------|
| REMPLACE:            | 27 juin 2023    |

AVIS: Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais

aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.

© Di-Corp 2025 Page 5 of 5